

MODE DE FONCTIONNEMENT - PV NUMERIQUES ET ETUDE DES PALMARES PAR LES DELEGUES ET CR

Pantin, le 21 septembre 2023

À l'attention des
Comités régionaux
FFBoxe

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

En ce début de saison, comme déjà indiqué lors de précédentes communications, la transition entre l'ancienne et la nouvelle base de données s'effectue en 3 étapes.

Ainsi, vous avez pu constater, depuis le 04 septembre, les nouvelles modalités administratives de prises de licences et affiliations sur l'outil E-Licence.

La seconde étape représentera la mise en place des modules « réunions » et « formations », avec une mise en production en janvier 2024.

Ainsi, en ce qui concerne l'organisation administrative des réunions (BA et BEA) **jusqu'à la fin de l'année 2023, un PV numérique (format Excel, en annexes de ce courrier) devra être intégralement rempli par le délégué de réunion concerné.** Ce PV devra en suite être envoyé au CR qui l'enverra au secrétariat fédéral (secretariat.cnba@ff-boxe.com). Il peut arriver, dans des circonstances exceptionnelles, qu'un délégué remplisse un PV de façon manuscrite. Si tel est le cas, le CR devra retranscrire l'ensemble des informations mentionnées par le délégué de réunion, sur le PV numérique type.

En ce qui concerne la numérotation des réunions, nous conservons la même nomenclature que les saisons précédentes (jusqu'au 31/12/2023) pour pouvoir reprendre l'ensemble des données relatives aux réunions (KV + EXALTO) à partir du 01/01/2024 sur la base de données E-Licence (ex. de nomenclature : pour la 1^{ère} réunion BA de la saison 2023-2024 au comité régional Nouvelle-Aquitaine → BA10/24/001).

Pour information, sur cette période de transition (de septembre à décembre 2023), pour toute réunion mixte, pour une même demande de réunion, l'organisateur recevra deux autorisations distinctes (une amateur et une professionnelle, avec un numéro différent pour chaque autorisation).

Par ailleurs, en ce qui concerne la vérification des palmarès lors d'une réunion, **il est convenu que les comités régionaux éditent les étiquettes licences 2022-2023 pour intégration dans le passeport fédéral. Ajouté à cela, les mentions des assauts ou combats du boxeur effectués depuis le 1^{er} septembre 2024 sur le**

MODE DE FONCTIONNEMENT - PV NUMERIQUES ET ETUDE DES PALMARES PAR LES DELEGUES ET CR

passport fédéral, le délégué de réunion sera en mesure de consulter l'intégralité du palmarès dudit boxeur.

Pour les extractions et le compte des assauts/combats en vue de championnats régionaux ou autres réunions, **le CR pourra demander une extraction Excel au secrétariat fédéral pour obtenir l'ensemble des informations relatives aux combats/assauts ayant eu lieu, pour le compte du CR concerné, depuis le 1^{er} septembre 2023.**

Enfin, nous tenons à remercier sincèrement Jacqueline MAIRESSE et son secrétariat administratif pour la qualité des travaux effectués concernant les PV numériques proposés. Jacqueline MAIRESSE est d'ailleurs tout-à-fait disposée à répondre à vos éventuelles sollicitations pour toute question relative à ces documents.

Je vous adresse, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes salutations sportives.



Séverine Gosselin.